ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

GUIDE PRATIQUE

pour l'intégration de pratiques écoresponsables dans notre environnement de travail

Novembre 2009

Mobilisée pour le développement durable !

POUR UN BUREAU VERT

assnat.qc.ca

Direction et coordination
Johanne Whitmore

Rédaction
Pierre-Luc Grégoire

Révision
Chaire de Narration

Direction artistique
Manon Paré

Réalisation graphique
Catherine Houde

Remerciements à la Chaire de recherche et d'intervention en environnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour sa contribution à la démarche de l'Assemblée nationale.

Dépôt légal : 2009
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-550-57538-2

Nous vous invitons à consulter ce document directement à l'écran afin de réduire la consommation de papier.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
Direction des communications
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-1992

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DU PAPIER 7
- RÉDUIRE À LA SOURCE 7
- RÉEMPLOYER 8
- RECYCLER 8
- VALORISER 9

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DANS LES ESPACES CUISINES 11
- S'ALIMENTER DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE 11
- GÉNÉRER MOINS DE DÉCHETS 12

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE 13
- ÉCONOMISER L'EAU ET L'ÉNERGIE 13
- RÉDUIRE LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES LIÉES AU TRANSPORT 13

POUR UNE MEILLEURE SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL 15

LES RESSOURCES 16

CONCLUSION 18

AVANT-PROPOS

L'engagement de l'Assemblée nationale à l'égard du développement durable

Notre institution prend un engagement clair en ce qui a trait au développement durable avec le dévoilement du plan d'action *L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable*.

On définit généralement le développement durable comme étant « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »[1]. Conscients de l'importance de souscrire à ce principe, nous comptons adopter une approche globale pour améliorer l'environnement dans lequel notre personnel et notre organisation évoluent.

La recherche du développement durable passe par la considération des aspects sociaux, écologiques, économiques et éthiques de nos actions. En cherchant à diminuer les effets négatifs de ses activités selon ces quatre aspects, l'Assemblée nationale souhaite perpétuer son rôle d'acteur responsable au sein de la société et se poser en leader à ce chapitre. Il en va de soi pour l'équité, l'équilibre et l'harmonie du monde dans lequel nous vivons.

Pourquoi chercher à intégrer des pratiques écoresponsables au travail ?

Le développement durable est l'affaire de tous. Pour que nous puissions, en tant qu'institution, en arriver à des résultats satisfaisants en cette matière, il faut nous assurer de la participation de chacun d'entre nous. Nos gestes et nos comportements ont des conséquences, positives ou négatives, sur l'environnement qui nous entoure. Individuellement, nous pouvons poser des gestes qui, avec la contribution du plus grand nombre, prendront une signification considérable.

C'est en agissant et en réfléchissant collectivement à nos habitudes de travail et à leurs implications sociales, écologiques, économiques et éthiques, que nous pouvons faire une différence et faire, ensemble, un pas de plus en direction d'un développement plus durable.

Le guide Pour un bureau vert

En milieu de travail, il y a une foule de petits gestes que nous pouvons poser afin d'agir en respectant les principes du développement durable. Ce guide se veut une ressource à consulter pour quiconque cherche des idées, des conseils et des pistes pour alimenter sa réflexion par rapport à ses pratiques et ses habitudes quotidiennes au travail. Il propose des façons de faire et des mesures bien précises qui doivent être adaptées aux contraintes et aux besoins de chacun. Il est évolutif en ce sens qu'il sera adapté lorsque de nouvelles pratiques seront proposées, notamment à la lumière des commentaires que nous formuleront les parlementaires, leurs collaborateurs et le personnel administratif.

Bonne lecture, et bonne réflexion !

---

1 COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT. *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, Publications du Québec, 1988, 454 p.

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DU PAPIER

Au travail, nous utilisons beaucoup de papier et il est possible de chercher à consommer cette ressource de manière plus responsable. Plusieurs initiatives ont été entreprises à cet égard dans différentes directions de l'Assemblée nationale. Vous trouverez dans cette section les principaux gestes que vous pouvez poser pour consommer le papier de manière écoresponsable. Pour ce faire, il faut toujours garder en tête la règle des 3RV qui consiste à poser, dans l'ordre, les quatre gestes suivants AVANT de disposer de nos déchets : réduire, réemployer, recycler et valoriser. Ainsi, vous serez en mesure de réduire votre consommation de papier et participerez aux efforts de recyclage des ressources utilisées à l'Assemblée nationale.

Réduire à la source

La réduction à la source consiste à chercher à utiliser les ressources de manière écoresponsable en réfléchissant sérieusement à l'utilité de certains produits et aux quantités nécessaires. En s'interrogeant en aval sur notre consommation de papier, il nous est possible de générer moins de résidus et de favoriser une gestion plus rationnelle des ressources naturelles de notre planète. Après tout, le déchet qui n'est pas produit est celui qui a le moins d'impacts négatifs sur l'environnement.

Pour réduire à la source ma consommation de papier :

- Je n'imprime un document que lorsque cela est absolument nécessaire et indispensable ;
- Je consulte les documents en ligne à l'écran, sur le Portail notamment, et, s'il le faut, j'imprime uniquement les passages dont j'ai besoin ;
- Je lis mes courriels à l'écran et j'évite de les imprimer. La fonction d'archivage du logiciel Outlook me permet de les classer et de les retrouver rapidement, sans avoir à les imprimer ;
- Lorsque je révise des documents, j'utilise la fonction « révision » de Word afin que les personnes à qui je dois envoyer le document puissent voir les modifications que j'y ai apportées (Outils/Suivi des modifications) et mes commentaires (Insertion/Commentaire). J'évite ainsi d'imprimer un document pour l'annoter ;
- Je privilégie l'utilisation du courriel et du téléphone dans mes communications avec les autres membres du personnel. De plus, si j'ai des documents à leur faire parvenir, je privilégie la transmission de documents électroniques, en format PDF, par exemple ;
- Je sensibilise mes correspondants en intégrant à mes courriels une signature automatique qui rappelle l'importance de respecter l'environnement, par exemple, « Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel. ». (Pour modifier ou créer votre signature automatique personnalisée dans Outlook : Outils/Options/Format du courrier/Signature) ;
- Avec les logiciels Word et PowerPoint, j'utilise la fonction qui me permet d'imprimer plusieurs pages ou diapositives sur une même feuille ;

- J'imprime toujours mes documents recto-verso. Pour configurer mon imprimante, je peux consulter la section du soutien informatique sur le Portail à l'adresse suivante :

  http://portail.bibliothequeinformatique.soutien/imprimantes/imprimantes_index.htm ;

- Lorsque je dois imprimer un document, je cherche à adapter ma mise en pages afin de diminuer le nombre de pages à imprimer. Pour ce faire, je peux diminuer la taille de la police, ajuster l'orientation de la page ou encore réduire les marges du document. Je dois également visualiser le document avant de lancer l'impression pour m'assurer de n'imprimer que l'essentiel ;

- J'utilise les appareils multifonctions afin de numériser des documents et les transmettre en format électronique.

Réemployer

On peut éviter de gaspiller le papier en lui trouvant une seconde vie. **En réutilisant le papier, on prolonge sa durée de vie utile**. En favorisant le réemploi d'un produit, on évite à la fois de l'envoyer hâtivement au site d'enfouissement tout en réduisant la consommation de ressources énergétiques et naturelles liées à la fabrication d'objet similaires.

Pour favoriser le réemploi du papier et des fournitures de bureau :

- Je réutilise le papier imprimé d'un seul côté pour en faire des blocs-notes. Je peux distribuer ces blocs-notes à mes collègues à l'occasion de réunions ou encore les utiliser dans mon propre bureau ;

- Je cherche à réutiliser au maximum les fournitures de bureau comme les cahiers à anneaux, les chemises, les enveloppes ou les boudins, par exemple. Ainsi, je les identifie avec un crayon à mine ou une étiquette afin de pouvoir les réutiliser ;

- Je privilégie l'utilisation de fournitures durables et réutilisables ;

- Je place, à proximité des imprimantes et des appareils multifonctions, un bac de papier réutilisable, c'est-à-dire du papier qui n'a été utilisé que d'un seul côté et qui peut servir à imprimer des documents version brouillon ou comme feuille de transmission pour la télécopie.

Recycler

En dernier recours, on peut recycler le papier qu'on n'a pu éviter de consommer et pour lequel une nouvelle vie est impossible. Le recyclage est bien connu : **il s'agit du traitement d'un produit en usine afin de le réinsérer dans le cycle de production d'objets de consommation courante**. En recyclant, on transforme le papier utilisé en papier utilisable, sans abattre un seul arbre. Le verre et l'aluminium, de leur côté, peuvent être recyclés à l'infini. Il est possible de recycler toutes ces matières au travail. Le ruban de Mobius ( ) indique qu'un objet peut être recyclé ou qu'il est fait à partir de matières recyclées. Le chiffre de 1 à 7 à l'intérieur de ce ruban identifie le plastique qui compose cet objet.

Pour favoriser le recyclage du papier que j'utilise au travail :

- J'utilise le bac de recyclage qui se trouve à mon poste de travail pour recycler le papier ;

- J'élimine les documents confidentiels de façon écologique en empruntant un bac de récupération scellé à la Direction de la gestion immobilière et des télécommunications ;

- Outre le papier, je peux recycler plusieurs autres matériaux au travail. Je consulte, sur le Portail, l'aide-mémoire *Pour l'avenir, je récupère*, pour savoir ce qui se recycle ou non dans les différents îlots multimatières ;
- Je récupère les piles utilisées pour mon travail aux endroits suivants :
  - Hôtel du Parlement – Locaux 0.123, 0.159, 1.79, 2.79, 3.79 ;
  - Édifice André-Laurendeau – Locaux 6.77, 7.23 et hall du premier étage.

Valoriser

Parallèlement à ces trois « R », le principe de valorisation consiste à **mettre en valeur des produits au moyen de certains procédés qui permettent de récupérer l'énergie produite par la transformation de ces matières**. Il s'agit d'une manière d'utiliser les matières autre que le réemploi ou le recyclage. Le compostage est un bon exemple de valorisation des matières organiques, car il permet d'enrichir le sol. À noter que la valorisation ne s'applique pas à la papeterie puisqu'il est généralement possible de mettre cette ressource au recyclage.

LES EFFORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DU PAPIER

Différentes mesures ont prises par certaines directions de l'Assemblée nationale afin de réduire la consommation de papier, favoriser la récupération et le recyclage et privilégier l'utilisation des versions électroniques de plusieurs documents :

- La réduction importante du tirage de l'Argus a provoqué une diminution substantielle de la consommation de papier ;
- La réduction du tirage de certaines publications de l'Assemblée (rapport d'activité, rapports de commissions) en les remplaçant par des versions PDF et en faisant parvenir à l'avance, par courriel, un formulaire pour ceux qui désirent obtenir une version papier ;
- La banque d'archives du *Journal des débats* est en format PDF plutôt que papier ;
- La mise en place du site « Greffier » donnant accès en quelques clics à l'Argus et à la documentation pertinente pour les travaux des commissions parlementaires ;
- Le passage de l'impression à la reprographie, il y a deux ans, a permis de réduire les quantités de documents à imprimer ;
- On estime que près de 95 % du papier utilisé dans l'ensemble des directions de l'Assemblée nationale et dans les bureaux de circonscription est du papier recyclé à 30 %. Le papier est également certifié EcoLogo (http://www.ecologo.org).

Pour le bilan complet et le plan d'action de l'Assemblée nationale en cette matière, il suffit de consulter le document *L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable*.

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DANS LES ESPACES CUISINES

Au point de vue alimentaire, chercher à consommer de manière responsable, c'est non seulement s'interroger quant aux propriétés des produits que l'on achète mais aussi se soucier des déchets que notre consommation alimentaire génère.

S'alimenter de manière écoresponsable

Nos choix alimentaires influent à la fois sur notre santé, l'environnement et toutes les personnes qui, à travers le monde, travaillent dans le domaine alimentaire, du champ à notre assiette. Quotidiennement, nous pouvons tâcher de prendre conscience des effets de nos choix de consommation et modifier nos habitudes alimentaires en les rendant plus « écoresponsables ».

Pour m'alimenter de manière écoresponsable :

- **J'achète des produits locaux.** On évalue que le trajet moyen parcouru par un aliment, du champ à la table, est d'environ 2 500 kilomètres en Amérique du Nord (Worldwatch Institute). En m'approvisionnant auprès de producteurs locaux, je pose un geste écologique puisque je m'assure que le produit que je consomme n'a pas voyagé des milliers de kilomètres avant de se rendre à mon assiette. En plus d'avoir un produit généralement plus frais, j'évite l'émission de gaz à effet de serre liée au transport. C'est un geste responsable qui encourage les producteurs de la région.
- **J'achète des produits biologiques.** Ces produits sont plus respectueux de l'environnement et répondent à des normes spécifiques conçues pour favoriser la santé de l'agroécosystème. L'agriculture biologique exclut notamment l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés ou d'engrais et de pesticides chimiques. Les producteurs biologiques favorisent plutôt la rotation des cultures, le compostage et l'utilisation de produits naturels pour maintenir la fertilité des sols. Il existe plusieurs organismes de certification biologique, choisir le plus connu pour les produits québécois.
- **J'achète des produits certifiés équitables.** Le commerce équitable vise à établir des échanges justes et harmonieux entre le Nord et le Sud. En achetant équitable, je m'assure que les agriculteurs des pays en voie de développement reçoivent un salaire décent pour leur travail et que ce travail s'effectue dans des conditions décentes. La certification équitable s'étend à une multitude de produits : café, thé, sucre, épices, pour ne nommer que ceux-là.
- **Je bois l'eau du robinet.** La consommation d'eau embouteillée a des effets négatifs considérables sur l'environnement. Le transport et la fabrication des bouteilles génèrent des émissions de gaz à effet de serre et nécessite de nombreuses ressources, dont le pétrole qui est, lui à partir du pétrole, une ressource naturelle limitée. Je me trouve donc, avec une solution de rechange simple : l'eau du robinet. C'est d'un choix que s'inscrit parfaitement dans l'esprit du développement durable. D'abord, l'eau des services publics est tout aussi saine que celle en bouteille tout en étant plus respectueuse de l'environnement : elle ne nécessite ni transport ni emballage. De plus, il s'agit d'un choix économique, puisque le prix d'un litre d'eau en bouteille correspond à celui de 1 000 litres d'eau du robinet (Source : Guilbert, Les Verts).

Générer moins de déchets

On évalue que 75 % des déchets liés à l'alimentation proviennent des contenants alimentaires qu'on utilise (United States Environmental Protection Agency). Il y a donc lieu de chercher à revoir nos comportements et à intégrer des critères de développement durable dans nos habitudes alimentaires.

Pour que mes habitudes alimentaires génèrent moins de déchets :

- J'utilise de la vaisselle durable et réutilisable ;
- Je bois mon café, mon thé ou mon chocolat chaud dans ma tasse personnelle plutôt que dans des verres jetables ;
- Je me sers des bacs de recyclage à ma disposition dans les espaces cuisines ;
- Je réutilise les boîtes de carton propres utilisées pour apporter les repas achetés au *Café du Parlement* ou au comptoir alimentaire ;
- J'évite le suremballage des aliments. Par exemple, les produits présentés en portion individuelle produisent plus de déchets et coûtent généralement plus cher ;
- Je choisis des contenants réutilisables pour apporter mes lunchs au travail ;
- Pour le coin café, je remplace les bâtonnets en plastique par des cuillères réutilisables et les petits formats de sucre et de lait par des plus grands contenants recyclables ;
- Je prends un sac en tissu quand je fais des courses. Chaque année, les Québécois utilisent entre 1,4 et 2,7 milliards de sac d'emplettes, soit environ cinq sacs par semaine par personne. Ce sont principalement des sacs en plastique qui se retrouveront tôt ou tard dans nos dépotoirs (Recyc-Québec).

LES EFFORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DANS LES ESPACES CUISINES

Différentes mesures ont été prises à l'Assemblée nationale afin de promouvoir la consommation responsable en matière d'alimentation et de réduire les déchets générés par nos habitudes alimentaires :

- Compostage des résidus de cuisine dans les restaurants par les services de la Ville ;
- Élimination graduelle de l'emballage de certains produits aux restaurants et utilisation de contenants biodégradables pour l'ensemble des mets à apporter ainsi que pour les machines à café du *Café du Parlement* ;
- Contrat d'entretien sanitaire prévoyant que l'on exige la fourniture de verres réutilisables et de carafes pour la consommation d'eau ;
- Approvisionnement des restaurants auprès de producteurs locaux, lorsque cela est possible. Annuellement, la proportion de produits locaux ou régionaux utilisés dans les cuisines est évaluée à environ 75 % ;
- Achat de café équitable pour le restaurant *Le Parlementaire* et pour deux machines à café. Ainsi, le café équitable représente un peu plus 60 % des ventes de café.

Pour le bilan complet et le plan d'action de l'Assemblée nationale en cette matière, il suffit de consulter le document *L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable*.

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Le Québec occupant un territoire vaste et riche en ressources naturelles, il est facile d'oublier l'importance de faire attention à sa consommation d'eau ou d'énergie. Nous négligeons trop souvent les enjeux environnementaux et sociaux liés à la consommation des ressources naturelles. Dans l'optique d'un développement plus durable, il importe de faire des efforts, afin d'utiliser raisonnablement nos ressources et de préserver l'environnement pour les générations qui suivront.

Économiser l'eau et l'énergie

Nous consommons beaucoup d'eau et d'énergie au Québec. En moyenne, un Québécois consomme environ 350 litres d'eau par jour, ce qui correspond au double de la consommation moyenne d'un Européen (Environnement Canada). Notre consommation d'énergie est également parmi les plus élevées au monde.

Pour réduire ma consommation d'eau et d'énergie

- J'utilise un éclairage adéquat dans mon espace de travail et j'éteins les lumières quand je quitte le bureau, une salle de repos ou une salle de réunion et de travail ;
- J'éteins les appareils électroniques (ordinateurs, écrans, télévision, etc.) quand je ne m'en sers pas ou quand je pars du bureau ;
- Je prends l'escalier plutôt que l'ascenseur lorsque cela est possible ;
- Je porte attention à ma consommation d'eau et j'évite de laisser couler les robinets inutilement.

Réduire les répercussions écologiques liées au transport

Le transport est la principale source d'émission de gaz à effet de serre au Québec, responsable de près de 40 % des émissions (Agence de l'efficacité énergétique). Nos déplacements liés au travail étant nombreux, il est important de songer à des façons de réduire l'utilisation de moyens de transports énergivores. Il en va de soi pour notre santé, et celle de notre planète !

Pour me déplacer de manière plus écologique :

- Je choisis le transport en commun. Le programme Abonnie-bus me permet de me procurer facilement un abonnement mensuel, puisque le paiement est retenu directement sur ma paie et que mon titre de transport se renouvelle automatiquement. Ce programme me procure une réduction de 10 % sur mon abonnement mensuel en plus de me faire profiter de crédits d'impôt ! Il s'agit donc d'un choix à la fois écologique et économique! Pour connaître les horaires et les trajets des autobus de Québec et de la Rive-Sud, je consulte les sites Internet suivants :

  http://www.rtc.ca
  http://www.sllevis.ca

- Je privilégie la marche, le jogging ou le vélo. Des supports à vélo sont mis à la disposition du personnel dans la cour intérieure de l'hôtel du Parlement et il y a possibilité d'utiliser les douches dans les édifices André-Laurendeau et Pamphile-Le May ;
- Je cherche à faire du covoiturage avec mes collègues ;
- Chaque année, je pose un geste important et symbolique en prenant part à la journée « En ville, sans ma voiture » et en me rendant au travail par un moyen de transport collectif ou alternatif. Je contribue de la sorte à un geste de sensibilisation à très grande échelle par rapport à la mobilité durable et responsable.

LES EFFORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Différentes mesures ont été prises à l'Assemblée nationale en ce qui a trait à la consommation d'eau et d'énergie et à la promotion de l'utilisation de transports actifs :

- Installation de toilettes à débit réduit ;
- Installation de sondes pour connaître le degré d'humidité des sols et ajuster l'arrosage extérieur ;
- Participation à l'Heure de la Terre, un événement mondial ayant pour objectif de sensibiliser les gens aux changements climatiques ;
- Utilisation d'ampoules fluocompactes à faible consommation d'énergie ;
- Renouvellement de l'éclairage télévisuel des salles Louis-Joseph-Papineau, Louis-Hippolyte-La Fontaine et Bernard-Lalonde en intégrant des considérations d'efficacité énergétique ;
- Directive afin de nous assurer que les véhicules en attente sur les terrains de l'hôtel du Parlement ne sont pas inutilement en état de marche ;
- Démarches entreprises afin que le camion de livraison soit remplacé par un véhicule électrique de type Nemo, pour une période d'essai de trois mois. Au terme de cette période, une décision sera prise quant au caractère permanent de cette mesure.

Pour le bilan complet et le plan d'action de l'Assemblée nationale en cette matière, il suffit de consulter le document L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable.

2. Pour plus d'informations sur le crédit d'impôt du gouvernement du Canada pour le transport en commun, visitez le http://www.knowz-pivot.ca/

POUR UNE MEILLEURE SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

Étant nous-mêmes au centre des questions relatives au développement durable, notre santé et notre qualité de vie sont des dimensions importantes du développement durable. Nous devons donc poser certains gestes afin de favoriser un environnement de travail sain et sécuritaire.

Pour une meilleure santé en milieu de travail :

- je me lave les mains fréquemment. À ce titre, je peux utiliser les distributeurs de liquide désinfectant qu'on trouve près des ascenseurs dans les édifices de l'Assemblée nationale ;
- je porte une attention particulière aux postes de travail partagés ;
- je prends connaissance des différentes rubriques sur la santé et la sécurité au travail accessibles sur le Portail ;
- je prends connaissance du mandat du Comité paritaire en santé et sécurité au travail et, au besoin, je m'y réfère pour avoir de l'information ou formuler une suggestion ;
- je tire profit des ententes que l'Assemblée nationale a conclues avec des réseaux de centres de conditionnement physique pour avoir accès à des tarifs avantageux (pour plus de détails concernant ces offres, consultez le Portail à l'adresse suivante : http://portail/appartenance/centres-conditionnement.htm) ;
- j'entreprends l'organisation d'activités sportives régulières comme une ligue de soccer ou un club de marche. Ces groupes pourraient se coordonner facilement à l'aide du Portail.

LES EFFORTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR CONTRIBUER À UNE MEILLEURE SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

Différentes mesures ont été prises à l'Assemblée nationale en ce qui a trait à la santé et la prévention au travail :

- Modification du menu de la cafétéria du Parlement pour offrir en grande partie des repas santé. Les menus de restauration rapide ont été retirés de la carte et remplacés par un comptoir à sandwichs et salades auxquels s'ajoutent les menus du jour offerts quotidiennement. Les fontaines de boisson gazeuse ont été enlevées, de sorte que seuls les jus, lait, café ou thé sont offerts gratuitement avec le menu complet ;
- Organisation annuelle de la Journée de l'activité physique ;
- Conférences-midi dans le cadre du Programme d'aide aux employés ;
- Déploiement de campagnes régulières pour le lavage des mains afin de sensibiliser le personnel à la nécessité de limiter la propagation des bactéries ;
- Clinique annuelle de vaccination contre l'influenza.

Pour le bilan complet et le plan d'action de l'Assemblée nationale en cette matière, il suffit de consulter le document *L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable*.

LES RESSOURCES

Voici quelques ressources électroniques que vous pouvez consulter si vous désirez avoir plus d'informations et de conseils pour améliorer vos habitudes au travail et dans votre quotidien.

Documentation de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable
Assemblée nationale du Québec

Ce document constitue le plan d'action de l'Assemblée nationale par rapport au développement durable. On y trouve les objectifs que l'Assemblée compte poursuivre en ce qui a trait aux quatre volets du développement durable, à savoir les pôles social, écologique, économique et éthique. On peut également y trouver les mesures qui sont avancées, les échéanciers fixés et un bilan des actions de l'Assemblée nationale en terme de développement durable.

Vers des activités écoresponsables à l'Assemblée nationale
Assemblée nationale du Québec

Ce document est un guide à l'intention des membres du personnel de l'Assemblée nationale qui désirent intégrer le développement durable à l'organisation d'une activité. Il se veut flexible et facile à adapter à des activités de toutes tailles, de la simple réunion entre collègues à l'organisation d'une conférence ou d'un colloque. Il décrit les éléments à prendre en considération aux différentes étapes de l'organisation de l'activité.

Disponibles à la Bibliothèque ou accessibles en ligne : assnat.qc.ca

Organismes

Recyc-Québec (http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/)

Recyc-Québec est un organisme gouvernemental qui a comme mandat, tel que le précise sa loi constitutive, de « promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. » Le site Internet de cet organisme est une ressource précieuse pour quiconque cherche à gérer ses matières résiduelles de manière plus écologique. On y trouve des statistiques, des conseils et des études qui s'adressent au public en général.

Équiterre (http://www.equiterre.org/)

Équiterre est un organisme non gouvernemental qui s'est donné pour mission d'inciter « citoyens, organisation et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. » Équiterre travaille principalement dans quatre domaines, à savoir l'agriculture écologique, le commerce équitable, le transport écologique et l'efficacité énergétique. Son action se concentre dans deux campagnes, la première touchant les changements climatiques et la seconde concernant la consommation responsable. Son site Internet offre aux citoyens une foule d'outils, de moyens, de trucs pratiques et d'information sur l'ensemble des enjeux autour desquels son action gravite.

Ethiquette (http://www.ethiquette.ca)

Ethiquette est une entreprise sociale qui a comme mission de « guider le consommateur consciencieux dans sa quête d'alternatives qui ne portent pas atteinte à l'environnement et contribuent à l'amélioration des conditions sociales. » Ethiquette vise à promouvoir la consommation responsable, à la fois en sensibilisant et en informant les consommateurs sur les effets de leurs habitudes de consommation et en soutenant les entreprises qui cherchent à adopter les principes du développement durable dans leurs activités. À partir des critères que sont le respect de l'environnement, l'économie sociale, l'entreprise à vocation sociale et le respect des travailleurs, Ethiquette élabore un répertoire des produits responsables, accessible sur son site Internet.

CONCLUSION

Ce guide propose certaines actions à intégrer dans votre quotidien pour réduire les répercussions négatives de nos activités au travail sur le monde qui nous entoure. Évidemment, il ne fournit pas toutes les réponses, et chacun devra l'adapter à son style de vie. Il sert de point de départ pour alimenter votre réflexion sur vos habitudes et la manière de les inscrire dans une démarche de développement durable. Cette démarche est dynamique, et nous vous encourageons à partager vos expériences avec vos collègues de toutes les directions de l'Assemblée nationale. Ce guide pourra ainsi en être bonifié. Nous faisons tous partie de la solution ; notre dynamisme et notre engagement seront le gage de notre succès.

Le développement durable est le projet de chacun d'entre nous. C'est en faisant un effort collectif pour changer certaines habitudes que nous pourrons parvenir à faire une différence et concrétiser notre engagement envers un développement plus durable.

Division de la reprographie et de l'imprimerie
Assemblée nationale